



DRIVING SURFACE PERFECTION™

ACID #8

ACID #8 Acid Etch Primer Aerosol



DESCRIPTION

Un primaire à séchage rapide qui favorise l'adhérence de la peinture sur les supports délicats tels que l'acier galvanisé et l'aluminium. Idéal pour l'utilisation dans les zones de frottement recouvertes d'un primaire, avant l'application d'une teinte et sur les nouveaux panneaux de métal nu.

CARACTERISTIQUES

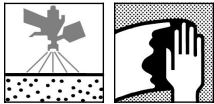
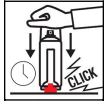
- Excellentes propriétés anticorrosion
- Finition ultrasisse, peut être directement recouvert d'une couche de peinture
- Formulation sans chromates

FICHE TECHNIQUE

ACID #8

ACID #8 Acid Etch Primer Aerosol

Product preparation - application

	Il est fortement recommandé d'utiliser l'équipement de protection individuelle approprié pendant l'application pour éviter l'irritation de la peau et des yeux.	
	DTM y compris aluminium et acier galvanisé pour petites zones de frottement et réparations localisées, poncer P180 - P320 et dégraisser. Peut être appliqué sur la peinture d'origine, le mastic polyester ou les bords en PRV dans le cadre du processus de réparation.	
	Prêt-à-l'emploi	
	Non applicable	
	1 - 2 Couches légères à 15-25 cm de l'objet	avec désolvatation intermédiaire: 3 min - 5 min à 20°C Séchage final avant recouvrement avec la plupart des systèmes de peinture à base de solvants: 10 min - 20 min à 20°C Ponçable: 20 min - 30 min à 20°C
	P400 - P600 Pour repindre avec des bases mates hydrodiluable, sécher complètement et poncer avant de peindre.	

Conforme COV

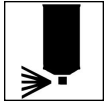
2004/42/IIB/e(840) 690: La valeur limite de la CE pour ce produit (catégorie de produit: e) sous forme prêt à l'emploi est au maximum de 840 g/l de COV. Le contenu de COV de ce produit sous forme prêt à l'emploi est au maximum de 690 g/l.

FICHE TECHNIQUE

ACID #8

ACID #8 Acid Etch Primer Aerosol

Produits

	U-POL ACID #8 1K Acid Etch Primer
	15 - 20 µm 2 couches
	Après utilisation, tenir l'aérosol tête en bas et pulvériser brièvement pour nettoyer la buse. Si la buse est obstruée, retirez-la de la boîte et faites-la tremper dans un diluant doux avant de la remettre en place.

Remarques

- Couverture théorique jusqu'à 2 m² par unité, en supposant une efficacité de transfert de 100 % pour la construction de film spécifiée.
- Les bombes aérosols doivent être conservées pendant 2 heures à température ambiante avant utilisation. Pour un stockage à long terme, conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et du gel. Température de stockage recommandée 5 - 25 °C, température d'application recommandée 20 °C

Consulter la Fiche de Données de Sécurité avant utilisation du produit. Respecter les précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Tous les autres produits cités dans le système de réparation font partie de notre gamme brand. Les propriétés du système ne seront pas valides si le produit est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou additif n'appartenant pas à notre gamme brand, sauf indication expressément mentionnée.

Pour utilisation professionnelle uniquement ! Les Informations contenues dans la présente documentation ont été soigneusement sélectionnées et réunies par nos soins. Ces Informations sont basées sur nos meilleures connaissances à la date d'édition. Les Informations sont données uniquement à titre indicatif. Nous ne garantissons ni leur exactitude, ni leur précision, ni leur exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si ces Informations sont d'actualité et adaptées à l'usage qu'il veut en faire. La propriété intellectuelle relative à ces Informations, notamment brevets, marques et droits d'auteurs, est protégée. Tous les droits sont réservés. Les indications relatives aux Fiches de Données de Sécurité et phrases risques mentionnées sur les étiquettes doivent être observées. Nous pouvons modifier et/ou supprimer tout ou partie de ces Informations et cela, à notre entière discrétion sans information préalable et ne sommes pas tenus de les mettre à jour. Toutes les règles décrites dans cette clause s'appliqueront pour tout changement ou amendement futur.